



Le service des prêts collectifs

Le fonds des prêts collectifs est destiné aux collectivités de Limoges telles que :

- établissements (scolaires maternelles et élémentaires),
- structures d'accueil pour la petite enfance,
- centres de loisirs,
- encadrement spécialisé : aide aux devoirs, enfants du voyage...

Ce fonds est constitué d'ouvrages de littérature jeunesse : albums, romans, contes... et de collections de documentaires destinés à l'éveil des jeunes.

Les rendez-vous pour les choix concernant les scolaires sont établis sur trois semaines à la rentrée, aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Un calendrier est envoyé aux différents établissements, précisant la semaine réservée à chaque école. Les documents vous seront livrés par la Bfm à l'issue de ces trois semaines.

Pour des emprunts plus spécifiques, tout au long de l'année, il convient de prendre rendez-vous afin de bénéficier d'un accompagnement (aide et conseils pour le choix des documents).

Le nombre de livres prêtés dépend des objectifs pédagogiques.

un prêt à une école de 5 classes et plus, et pour toute BCD intéressée par un projet lecture.

GARDERIES, ÉTUDES, TEMPS LIBRE

- 40 documents.

CENTRES DE LOISIRS

- 30 à 100 documents en fonction du nombre d'enfants.

ENCADREMENTS SPÉCIALISÉS ET STRUCTURES D'ACCUEIL POUR LA PETITE ENFANCE

- 40 documents.

Il est demandé

- de ne pas emprunter plus de 4 livres de la même collection ou du même auteur,
- dès réception de votre caisse, merci de vérifier la liste des documents livrés. Si toutefois un ou plusieurs titres n'y apparaissent pas, veuillez contacter le service des prêts collectifs,
- de rendre les documents en fin d'année scolaire (juin), sans étiquetage personnalisé (gommettes de couleur...).

Les lectures groupées

Un fonds de fiction pour les élèves du CP au CM2 proposant trente exemplaires par titre est à votre disposition à la Bfm centre-ville. Un catalogue des titres est accessible depuis le site Internet de la Bfm. Les ouvrages ne peuvent pas être réservés ; ils sont obligatoirement empruntés et rendus au pôle jeunesse centre-ville. Ils sont prêtés pour 8 semaines.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Durée : année scolaire (octobre à juin)

- 40 documents : prêt individuel à un enseignant pour sa classe,
- 200 documents maximum pour

Bibliothèque francophone multimédia



Accueil des classes et des collectivités

La Bfm accueille les scolaires - de la maternelle au lycée - et les collectivités sur rendez-vous, sur les six points du réseau des bibliothèques : Bfm centre-ville, Bfm Aurence, Bfm Bastide, Bfm Beaubreuil, Bfm Landouge et Bfm Vigenal.



L'équipe du réseau jeunesse de la Bfm de Limoges est à votre écoute pour toute demande d'accompagnement.

2 place Aimé-Césaire
87032 LIMOGES CEDEX
tél. 05 55 45 96 00

bfm.limoges.fr

limoges.fr

Conception impression Ville de Limoges - direction de la communication / © Ville de Limoges : Thierry Laporte, Vincent Ferron



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION



tél. 05 55 45 96 00

bfm_scolaires@ville-limoges.fr

bfm.limoges.fr

limoges.fr



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION





L'accueil des scolaires : des formules à choisir

Quelle que soit la visite, vous pouvez vous pré-inscrire sur le site internet de la Bfm ou prendre contact par mail (bfm_scolaires@ville-limoges.fr) ou directement avec la bibliothèque de votre choix.

LA VISITE AUTONOME

- Durée moyenne : 1 heure à 1 h 30

La classe vient à la bibliothèque pour faire un choix de livres et/ou profiter librement des espaces et des collections. Attention, la visite autonome, même si elle se déroule sans accompagnement d'un bibliothécaire, nécessite aussi une inscription.

Bfm centre-ville : nous proposons des parcours de visite à imprimer, disponibles sur demande avant votre venue, afin d'accompagner vos élèves dans la découverte du lieu et des collections.

Attention : consultez la liste annuelle des expositions afin de connaître l'âge et le niveau requis !



LA VISITE THÉMATIQUE

- Durée moyenne : 1 heure à 1 h 30. Une ou deux séances.

Le bibliothécaire propose une séance autour du livre et de la lecture, de la recherche documentaire, du travail d'un illustrateur ou d'un genre littéraire, etc.

Une liste des visites thématiques proposées est disponible sur le site internet de la Bfm.

LA VISITE DÉCOUVERTE

- Durée moyenne : 1 heure

Cette visite est une découverte des lieux et du fonctionnement de l'établissement, et plus particulièrement du pôle jeunesse.

Bfm centre-ville : si vous souhaitez une visite tournée davantage vers l'architecture du bâtiment, le service Ville d'art et d'histoire de la Ville de Limoges propose aux scolaires des visites assurées par des guides-conférenciers (contact : 05 55 45 49 34).

LES PROJETS SPÉCIFIQUES

Pour les établissements scolaires de la Ville de Limoges.

Le bibliothécaire et l'enseignant construisent ensemble un projet. Merci de contacter la bibliothèque de votre choix au moins quatre semaines en amont afin d'évoquer le projet pédagogique.

LA VISITE D'UNE EXPOSITION

- Durée moyenne : 1 heure

Le réseau des Bfm propose régulièrement des expositions autour de la littérature jeunesse et met en avant le travail des auteurs et illustrateurs.

L'accueil de la petite enfance



Des bibliothécaires formés peuvent vous accueillir à la bibliothèque ou se rendre dans votre structure, dans le cadre d'un projet construit en partenariat. Merci de nous solliciter en début d'année scolaire.

Des ressources pour vous accompagner



Vous trouverez au pôle jeunesse de la Bfm, des livres et revues sur la pédagogie et sur la littérature jeunesse, des albums, des livres documentaires, ainsi qu'un fonds de livres à systèmes (pop-up, leporello, etc.) et de livres objets.

Nous pouvons également vous accompagner pour :

- intervenir dans le cadre des actions de formations ponctuelles avec nos partenaires : petite enfance, bibliothèques de la région, ESPE, Inspection académique, associations...
- Vous conseiller et réaliser des recherches documentaires sur la littérature jeunesse de la toute petite enfance à la fin du cycle 3.



La carte professionnelle

Les professionnels qui travaillent avec des enfants peuvent demander une carte « professionnelle ». Cette carte est réservée aux personnes menant des actions de médiation autour du livre et de la lecture. Elle est gratuite et permet d'emprunter 20 documents pour trois semaines. Vous pouvez en faire la demande en fournissant un justificatif d'activité.